



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Oeuvres universitaires

Question écrite n° 6561

#### Texte de la question

M Eric Raoult attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, sur la situation de certains pavillons nationaux a la Cite universitaire de Paris, boulevard Jourdan (14e). Cette residence pour étudiants, de tres grande qualite, voit actuellement les pavillons du Cambodge et du Liban rester inoccupés et se dégrader, alors meme que Paris manque cruellement de logements et de chambres pour les étudiants français ou étrangers. La gestion par fondation de ces pavillons étrangers mériterait d'être revue, notamment en raison de la situation de paralysie créée par les établissements soumis a des conflits intérieurs avec le Cambodge ou le Liban. Il est urgent que les pouvoirs publics se penchent sur ce dossier. Il lui demande donc ce qu'il compte entreprendre en ce domaine pour remédier a cette situation.

#### Texte de la réponse

Reponse. - En raison des événements politiques, la maison du Cambodge a du être fermée en 1974. Les relations diplomatiques ayant été rompues avec le Cambodge, et l'occupation de ce pavillon étant garantie aux Cambodgiens, il n'y a pas de moyen juridique de rouvrir cette maison en raison du contexte politique sur lequel le ministère des affaires étrangères a été consulté. La remise en état des façades de la maison du Liban est évaluée a 4 MF ; le ministère des affaires étrangères a dégagé un crédit de 600 000 F Etant donné que ce pavillon n'entraîne pas dans le champ d'application du décret no 76-212 du 27 février 1976 relatif au transfert des droits et obligations des anciens établissements d'enseignement supérieur ainsi que des biens leur appartenant en propre, sa situation juridique n'a pu être régularisée. Néanmoins, des mesures sont étudiées qui permettraient d'envisager la remise en état de ce bâtiment.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Raoult](#) •ric

**Circonscription :** - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 6561

**Rubrique :** Enseignement supérieur

**Ministère interrogé :** éducation nationale, jeunesse et sports

**Ministère attributaire :** éducation nationale, jeunesse et sports

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 12 décembre 1988, page 3587